

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 695 rapportant, en ce qui concerne les nommées Aïcha Abokor et Sirad Aden l'arrêté d'expulsion n° 458 du 9 mai 1951 .

n° 695

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
13 juillet 1951

Numéro JO  
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro  
1 août 1951

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 2 février 1935, fixant les conditions d'admission et de séjour des étrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par l'arrêté local du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié, Vu les rapports n° 1037/Sur du 31 mai 1951 et n° 1054/Sur. du 5 juin 1951, du Chef du Service de la Sûreté générale,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— L'arrêté d'expulsion n° 458 du 9 mai 1951 est rapporté en ce qui concerne : Aïcha Abokor, Somalie Habar Awal Issa Moussa, née à Argeissa (S) vers 1934, de Abokor Omar et de Ariam Doualeh. Sirad Aden, Somalie Habar Awal Issa Moussa, née à Argeissa (S) vers 1920, de Aden Ibrahim et de Asli Ali.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N.SADOUL.**